# COMPTES ANNUELS 2013

Office communautaire des variétés végétales



### Table des matières

1. \	Vue d'ensemble de l'exécution du budget 2013	3
Inti	troduction	3
Vue	ie d'ensemble	3
Rés	sultat budgétaire	4
Red	cettes	5
Dé <sub>l</sub>	penses	6
Rév	visions et transferts budgétaires	12
Rés	serve de trésorerie	12
Cor	nclusion	14
2. F	Principes budgétaires	15
3. (	Comptes Budgétaires	16
Cor	mpte de résultat budgétaire - détaillé	16
Red	cettes Budgétaires	17
Rés	sultat Budgétaire - Rapports Détaillés	18
4. (	Comptes Financiers:	21
Bila	an:	21
Cor	mpte de résultat économique :	22
Cas	sh flow (Methode Indirecte)	23
5. <b>N</b>	Notes annexes aux états financiers	25
Eng	gagements hors bilan	29
6 F	Résumé des principes comptables essentiels	30

### 1. Vue d'ensemble de l'exécution du budget 2013

#### Introduction

Le présent rapport fournit, conformément aux dispositions financières de l'Office Communautaire des Variétés Végétales, une vue d'ensemble et une analyse de l'exécution budgétaire de l'OCVV en 2013, ainsi qu'une présentation des événements et développements clés ayant un impact sur la situation financière de l'Office.

Les rapports seront soumis à un audit par la Cour des comptes européenne.

### Vue d'ensemble

Le système de protection communautaire a connu une année record en 2013. L'Office a atteint son plus haut niveau de nouvelles demandes (3 297), et avec 2 706 nouveaux titres octroyés et un taux relativement faible de retraits, le nombre total de titres en vigueur s'est élevé à 21 576.

#### Comptes budgétaires

Les comptes budgétaires, qui reflètent plus ou moins les recettes et dépenses pour l'année, dépendent de l'échéancier des encaissements et des décaissements. Les recettes s'élèvent à 13.05 millions d'euros et les dépenses à 12.75 millions d'euros, soit un excédent budgétaire de 299K d'euros. Les recettes non budgétaires de 40K d'euros portent le montant du résultat net à 339K d'euros, en ligne avec les prévisions.

Ce résultat est nettement inférieur à celui de l'année précédente et en ligne avec les intentions de l'Office de réduire la 'réserve disponible' – qui a diminué en 2013.

#### Comptes financiers

Les comptes financiers présentent un excédent économique de € 0.15 millions d'euros. Ce chiffre tient compte *inter alia* des factures qui n'ont pas encore été reçues en fin d'année.



Comptes Annuels 2013 de l'OCVV

### RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

Le résultat budgétaire résulte de la différence entre les recettes et les paiements budgétaires. L'Office a poursuivi en 2013 sa stratégie visant à conserver un résultat budgétaire le plus proche possible de l'équilibre. Cependant, pour les recettes et les paiements, l'Office dépend du règlement des clients et de l'envoi des factures des fournisseurs, en temps opportun. Dès réception des factures, l'Office en effectue le paiement dans un laps de temps très court.

En 2013, 5 352 factures ont été payées, dont 91.6 % dans les 30 jours (contre 90 % en 2012). Le délai moyen de paiement a chuté à 12,4 jours.

Tableau 1: Résultat budgétaire 2013

		2013	2012	% variation 2013
Recettes	- Recettes de taxes	12 919 375,00	12 634 982,50	2,25%
	- Autres Recettes	134 479,42	518 263,78	-74,05%
	Total	13 053 854,42	13 153 246,28	-0,76%
Dépenses	Titre 1 Dépenses depersonnel	-5 809 026,96	-5 557 034,10	4,53%
	Titre 2 Dépenses administratives	-1 089 462,23	-986 175,47	10,47%
	Titre 3 Dépenses opérationnelles	-5 856 655,17	-5 198 142,32	12,67%
	Total	-12 755 144,36	-11 741 351,89	8,63%
Résultat budgétaire 2013		298 710,06	1 411 894,39	-78,84%
Résultat non budgétaire		40 009,24	137 508,05	-70,90%
Résultat net de l'année		338 719,30	1 549 402,44	-78,14%

La réduction significative du résultat budgétaire était programmée, elle s'intègre dans la politique de l'OCVV de ramener sa Réserve Disponible à un niveau inférieur au cours des années à venir.



### **RECETTES**

Le total des recettes est resté stable par rapport à 2012, avec une légère augmentation des recettes de taxe compensée par une diminution des revenus d'intérêts. La baisse du revenu des intérêts est due à la fois à la baisse des taux, ainsi qu'aux termes des placements.

Tableau 2: Répartition des recettes 2013

	2013	2012	% variation 2013
Recettes de taxes	12 919 375,00	12 634 982,50	2,25%
Intérêts	129 883,39	316 869,30	-59,01%
Recettes administratives	4 596,03	4 611,48	-0,34%
Programme multi-bénéficiaire		196 783,00	-100,00%
Grand Total	13 053 854,42	13 153 246,28	-0,76%

Une analyse plus détaillée des recettes montre une réduction des recettes de taxes de demande, malgré le nombre élevé de demandes, due à la réduction de cette taxe de 900 € à 650 €. Les taxes annuelles ont augmenté proportionnellement avec le niveau de titres en vigueur, tandis que les taxes d'examen ont augmenté en ligne avec le nombre plus élevé de demandes au cours de l'année.

Tableau 3: Répartition des taxes

Grand Total	12 919 375,00	12 634 982,50	2,25%
Taxes diverses	416 718,00	386 204,00	7,90%
Taxes de demande	2 136 300,00	2 565 000,00	-16,71%
Taxes d'examen	3 826 307,00	3 546 778,50	7,88%
Taxes annuelles	6 540 050,00	6 137 000,00	6,57%
	2013	2012	% variation 2013



#### **DÉPENSES**

L'exécution des dépenses est réalisée en utilisant les crédits budgétaires pour les engagements et les crédits budgétaires pour les paiements.

Pour les dépenses liées au personnel et les dépenses administratives (titre 1 et titre 2), les budgets d'engagement et de paiement sont égaux. Ce qui signifie que les montants engagés au cours d'une année sont identiques aux montants payés au cours de cette même année (ou reportés pour être payés au début de l'année suivante, comme les crédits C8).

Pour les dépenses opérationnelles (titre 3 – examens principalement), les engagements peuvent être faits sur une année, mais le paiement peut être étalé sur les années futures (en fonction des espèces en cours d'examen). Pour cette raison, le budget des engagements est différent du budget des paiements pour les dépenses opérationnelles.

Comme on peut l'observer ci-dessous, le niveau global d'exécution des crédits de paiement a été de 86.2 %, un chiffre inférieur à celui escompté, dû en grande partie au report d'une décision de la Cour européenne de justice, relative aux niveaux de salaire du personnel.

Tableau 4: Exécution du budget (crédits de paiement) 2013

	Budget final	Exécution budgétaire	Exécution %	Annulation	Annulation %
Titre 1 Dépenses de personnel	6 367 000,00	5 809 026,96	91,2%	557 973,04	8,8%
Titre 2 Dépenses administratives	1 400 000,00	1 089 462,23	77,8%	310 537,77	22,2%
Titre 3 Dépenses opérationnelles	7 032 000,00	5 856 655,17	83,3%	1 175 344,83	16,7%
Grand Total	14 799 000,00	12 755 144,36	86,2%	2 043 855,64	13,8%

Le tableau ci-dessous montre la comparaison des exécutions de paiements avec 2012.

Tableau 4 bis: Exécution du budget, comparaison 2012 & 2013

	Exécution Budgétaire 2013	Exécution budgétaire 2013	% Evolution
Titre 1 Dépenses de personnel	5 809 026,96	5 557 034,10	4,5%
Titre 2 Dépenses administratives	1 089 462,23	986 175,47	10,5%
Titre 3 Dépenses opérationnelles	5 856 655,17	5 198 142,32	12,7%
Grand Total	12 755 144,36	11 741 351,89	8,6%

Les variations sont commentées ci-après.



### <u>Titre 1 – Dépenses liées au personnel</u>

Pour le titre 1 (salaires, charges sociales, indemnités) et les dépenses associées (missions, frais de formation et personnel intérimaire) le niveau d'exécution est élevé, puisque le montant des salaires est stable et en grande partie prévisible. Cependant, en 2013, une partie importante du budget pour les dépenses de personnel a été provisionnée pour couvrir l'éventuel ajustement des salaires. Depuis 2011, les augmentations de salaires ont été gelées, en raison du désaccord entre la Commission Européenne et le Conseil. La Cour de justice n'a pas réussi à statuer sur ce sujet, et en fin d'année, la question est restée en suspens. Les crédits de personnel annulés (€ 515 K) le reflètent.

Table 5 : Exécution budgétaire 2013 – Titre 1 : Dépenses liées au personnel

Article Budgétaire	Description.	Budget final	Exécution budgétaire	Exécution %	Payé en 2013	Reporté à 2014 (C8)	Annulation	Annulation %
E1100	Personnel	5 898 000,00	5 382 374,37	91,3%	5 351 677,36	30 697,01	515 625,63	8,7%
E1200	Formation	110 000,00	105 933,60	96,3%	22 565,70	83 367,90	4 066,40	3,7%
E1300	Frais de déplacement	240 000,00	209 248,32	87,2%	201 248,32	8 000,00	30 751,68	12,8%
E1400	Intérimaire	92 000,00	91 950,12	99,9%	86 418,72	5 531,40	49,88	0,1%
E1500	Assistance/soutien	17 000,00	14 422,48	84,8%	11 010,87	3 411,61	2 577,52	15,2%
E1700	Frais de représentation	10 000,00	5 098,07	51,0%	4 739,07	359,00	4 901,93	49,0%
Grand Total		6 367 000,00	5 809 026,96	91,2%	5 677 660,04	131 366,92	557 973,04	8,8%

La comparaison avec 2012 est indiquée ci-dessous.

Tableau 5 bis: Exécution budgetaire 2012 & 2013, Titre 1 : Dépenses liées au personnel

Article Budgétaire	Description.	Exécution Budgétaire 2013	Exécution budgétaire 2012	% Evolution
E1100	Personnel	5 382 374,37	5 213 175,32	3,2%
E1200	Formation	105 933,60	87 403,95	21,2%
E1300	Frais de déplacement	209 248,32	230 994,86	-9,4%
E1400	Intérimaire	91 950,12	7 331,24	1154,2%
E1500	Assistance/soutien	14 422,48	11 740,09	22,8%
E1700	Frais de représentation	5 098,07	6 388,64	-20,2%
Grand To	tal	5 809 026,96	5 557 034,10	4,5%

Les dépenses de personnel intérimaire ont connu une augmentation de plus de € 80 K à partir de 2012, en raison du nécessaire remplacement d'un membre du personnel, en congé pour longue durée.

#### <u>Titre 2 – Dépenses administratives</u>

Le titre 2 (dépenses administratives) comprend l'équipement, l'informatique et les biens. Il couvre également les frais généraux et les audits (audit interne et audit qualité).

Une certaine prudence dans les dépenses explique que sur certaines lignes budgétaires, le niveau d'exécution a été inférieur à celui initialement prévu :

Tableau 6: Exécution du budget 2013 - Titre 2: Dépenses administratives

Article Budgétaire	Description.	Budget final	Exécution budgétaire	Exécution %	Payé en 2013	Reporté à 2014 (C8)	Annulation	Annulation %
E2000	Immeubles	300 000,00	226 395,29	75,5%	150 578,92	75 816,37	73 604,71	24,5%
E2100	Dépenses informatique	350 000,00	315 488,18	90,1%	260 415,17	55 073,01	34 511,82	9,9%
E2200	Equipements divers	70 000,00	51 915,77	74,2%	48 036,33	3 879,44	18 084,23	25,8%
E2300	Administration générale	100 000,00	69 333,62	69,3%	50 524,62	18 809,00	30 666,38	30,7%
E2400	Affranchissement et télécom.	100 000,00	79 943,13	79,9%	68 692,13	11 251,00	20 056,87	20,1%
E2500	Réunion et conseil	330 000,00	231 602,46	70,2%	165 231,08	66 371,38	98 397,54	29,8%
E2600	Audit et évaluation	150 000,00	114 783,78	76,5%	114 783,78	0,00	35 216,22	23,5%
Grand Total		1 400 000,00	1 089 462,23	77,8%	858 262,03	231 200,20	310 537,77	22,2%

Tableau 6 bis: Exécution du budget 2012 & 2013 - Titre 2: Dépenses administratives

Article Budgétaire	Description.	Exécution Budgétaire 2013	Exécution budgétaire 2012	% Evolution
E2000	Immeubles	226 395,29	200 340,70	13,0%
E2100	Dépenses informatique	315 488,18	314 603,40	0,3%
E2200	Equipements divers	51 915,77	27 299,74	90,2%
E2300	Administration générale	69 333,62	87 857,78	-21,1%
E2400	Affranchissement et télécom.	79 943,13	84 167,32	-5,0%
E2500	Réunion et conseil	231 602,46	196 330,94	18,0%
E2600	Audit et évaluation	114 783,78	75 575,59	51,9%
Grand Tota	ı	1 089 462,23	986 175,47	10,5%

L'exécution du budget 2013 a été plus ou moins en ligne avec les années précédentes, à l'exception des réunions et manifestations spéciales (dont le séminaire à Rome en mai 2013), et de l'Audit et Évaluation pour lesquels les chiffres de 2012 ont montré un très faible niveau d'exécution.

Comptes Annuels 2013 de l'OCVV

#### <u>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</u>

Les dépenses liées au titre 3 (dépenses opérationnelles) sont gérées d'une manière différente des titres 1 et 2. Sous le titre 3, les engagements sont gérés selon des «crédits dissociés». Ce qui signifie que les engagements qui n'ont pas été annulés ou payés en fin d'année sont reportés sur les années suivantes. Ceci est nécessaire dans la mesure où un engagement prévu pour un examen sur certaines espèces peut se poursuivre et rester actif pendant plus de 5 ans.

Le tableau ci-dessous montre le niveau d'exécution du budget de paiement pour les dépenses opérationnelles. Le montant total payé (5,86 million d'euros) ne concerne pas uniquement les engagements pris en 2013, mais également les engagements pris les années précédentes, pour lesquels des examens étaient facturés en 2013.

Tableau 7: Exécution du budget 2013, Ttre 3: Dépenses opérationnelles

Article Budgétaire	Description.	Budget final	Exécution budgétaire	Exécution %	Annulation	Annulation %
E3000	Dépenses d'examen	6 100 000,00	5 256 270,58	86,2%	843 729,42	13,8%
E3200	Rapports d'examen	342 000,00	282 000,00	82,5%	60 000,00	17,5%
E3400	Publications	150 000,00	116 749,08	77,8%	33 250,92	22,2%
E3500	Etudes	150 000,00	66 749,35	44,5%	83 250,65	55,5%
E3600	Conseillers spéciaux	90 000,00	73 354,97	81,5%	16 645,03	18,5%
E3700	Prog. Multi-bénéficiaire	200 000,00	61 531,19	30,8%	138 468,81	69,2%
<b>Grand Tota</b>	ıl	7 032 000,00	5 856 655,17	83,3%	1 175 344,83	16,7%

Une comparaison détaillée des paiements avec ceux de l'année précédente montre qu'il y a eu une forte hausse entre 2012 et 2013, comme attendu avec l'augmentation des demandes.

Tableau 7 bis: Exécution du budget 2012 & 2013, Titre 3: Dépenses opérationnelles

Article Budgétaire	Description.	Exécution Budgétaire 2013	Exécution budgétaire 2012	% Evolution
E3000	Dépenses d'examen	5 256 270,58	4 667 301,89	12,6%
E3200	Rapports d'examen	282 000,00	267 600,00	5,4%
E3400	Publications	116 749,08	61 211,92	90,7%
E3500	Etudes	66 749,35	85 231,00	-21,7%
E3600	Conseillers spéciaux	73 354,97	36 195,42	102,7%
E3700	Prog. Multi-bénéficiaire	61 531,19	80 602,09	-23,7%
Grand Tota	al	5 856 655,17	5 198 142,32	12,7%



Comptes Annuels 2013 de l'OCVV

En ce qui concerne les engagements, le montant total du titre 3 pour 2013 a été de 7 200 135 euros (83 % du montant prévu au budget).

Tableau 8: exécution du budget 2013, Titre 3: Engagements

Article_ Budgétaire	Description	Budget initial	Révisions budgétaires	Budget final	Engagé	% Engagé
E3000	Dépenses d'examen	6 200 000	1 300 000	7 500 000,00	6 620 064,23	88,3%
E3200	Rapports d'examen	312 000	20 000	332 000,00	283 920,00	85,5%
E3400	Publications	150 000		150 000,00	119 342,30	79,6%
E3500	Etudes	400 000		400 000,00	20 203,60	5,1%
E3600	Conseillers spéciaux	90 000		90 000,00	88 599,21	98,4%
E3700	Prog. Multi-bénéficiaire	200 000		200 000,00	68 006,54	34,0%
<b>Grand Total</b>		7 352 000	1 320 000	8 672 000,00	7 200 135,88	83,0%

Au cours de l'été 2013, le nombre de nouvelles demandes était de plus de 20 % supérieur aux années précédentes. Afin de s'assurer que les engagements disponibles soient suffisants en fin d'année, l'Office a sollicité le Conseil d'Administration en vue d'obtenir une révision du budget pour couvrir le possible maintien de cette hausse en fin d'année. Il s'est avéré que la seconde partie de l'année a connu un ralentissement. Ce budget supplémentaire n'a donc pas été nécessaire, et le niveau d'exécution des engagements a donc été plus faible que prévu.

Le tableau suivant présente un aperçu de la valeur totale des engagements restant à payer, contractés en 2013 et au cours des années précédentes, qui seront payés ultérieurement.

Tableau 9: Titre 3: Engagements restant à payer

Article budgétaire	En cours début 2013	Engagés en 2013	Dégagés	Payés en 2013	En cours fin 2013
E3000 Dépenses d'examen	10 802 616	6 620 064	549 819	5 256 271	11 616 590
E3200 Rapports d'examen	277 200	283 920	9 360	282 000	269 760
E3400 Publications	51 182	119 342	37 066	116 749	16 709
E3500 Études	218 616	20 204	-	66 749	172 071
E3600 Conseillers spéciaux	1 991	88 599	-	73 355	17 235
E3700 Progr. multi-bénéficiaires	9 305	68 007	8 041	61 531	7 740
Total	11 360 910	7 200 136	604 286	5 856 655	12 100 105

Le montant des encours à la fin 2013 (12 100 105 euros) donne une indication importante : l'estimation des obligations de l'Office quant aux paiements à venir. Ce chiffre a augmenté de 739 195 euros par rapport à 2012, dû principalement à l'augmentation des nouvelles demandes et des coûts. Ceci à un impact direct sur le montant de la Réserve Disponible.

#### Gestion des reports de crédits (C8)

Chaque année, des engagements sont inscrits au titre 1 et au titre 2, pour lesquels les factures ne sont pas encore reçues en fin d'année. Ces montants apparaissent dans l'exécution du budget de l'année, mais sont reportés, pour être payés l'année suivante. Le montant des factures n'étant pas encore connu en fin d'année, le montant total reporté est une estimation. Pour des raisons budgétaires, une marge est nécessaire. Lorsque le montant reporté est trop élevé, les «crédits annulés» qui en résultent passent dans les recettes non budgétaires l'année suivante.

Le tableau 10 ci-dessous montre pour les montants de 2012 reportés pour paiement en 2013 un niveau de paiement de 89 % (312 654 euros). Le montant restant à payer, qui avait été considéré comme une dépense budgétaire en 2012, a donc été reporté sur 2013 en «recettes non budgétaires» et est ainsi mentionné dans le compte de résultat du budget au tableau 1.

Tableau 10: Exécution des crédits C8 2013

Titre	Article_Budgétaire	Description	Budget final	Payments	% Payé	Annulation crédits C8
Titre 1	E1100	Personnel	14 760,74	12 605,60	85%	2 155,14
_	E1200	Formation	40 278,00	39 734,00	99%	544,00
	E1300	Frais de déplacement	7 173,73	7 173,73	100%	0,00
_	E1400	Intérimaire	0,00	0,00	0%	0,00
	E1500	Assistance/soutien	4 507,89	3 575,61	79%	932,28
	E1700	Frais de représentation	0,00	0,00	0%	0,00
		Total	66 720,36	63 088,94	95%	3 631,42
Titre 2	E2000	Immeubles	38 504,08	28 978,21	75%	9 525,87
	E2100	Dépenses informatique	135 872,49	120 557,35	89%	15 315,14
	E2200	Equipements divers	2 617,31	2 462,31	94%	155,00
	E2300	Administration générale	16 926,84	14 624,00	86%	2 302,84
	E2400	Affranchissement et télécom.	11 318,12	10 059,00	89%	1 259,12
	E2500	Réunion et conseil	55 504,47	47 684,62	86%	7 819,85
_	E2600	Audit et évaluation	25 200,00	25 200,00	100%	0,00
		Total	285 943,31	249 565,49	87%	36 377,82
Grand	Total		352 663,67	312 654,43	89%	40 009,24

Le niveau de crédits annulés a progressivement baissé au cours des trois dernières années, entraînant une réduction significative du montant des crédits perdus. 2013 est une année record si l'on considère que nous avons connu la plus faible perte de crédit C8 de tous les temps, une indication que les procédures d'exécution et de suivi budgétaires fonctionnent très bien.

Comptes Annuels 2013 de l'OCVV

### RÉVISIONS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Comme chaque année, des transferts sont réalisés en cas de variations dans les dépenses. En 2013, certains transferts ont été réalisés. Au titre 1, des crédits supplémentaires ont été transférés au budget alloué aux lignes budgétaires du personnel (200 000 euros dans l'attente de la décision de la Cour de Justice), des formations (30 000 euros), des frais de déplacement (30 000 euros), et comme précédemment indiqué, aux frais de personnel intérimaire (70 000 euros). Le titre 3 a également reçu des transferts pour couvrir le nombre important de nouvelles demandes.

#### RÉSERVE DE TRÉSORERIE

La réserve de trésorerie et les comptes de trésorerie de l'OCVV s'élevaient, au 31 décembre 2013, à 19,54 millions d'euros. Toutefois, les engagements en cours auprès des tiers (principalement auprès des offices d'examen) s'élevaient à 12,5 millions d'euros sur cette même période (tableau 11).

Tableau 11: Calcul de la réserve disponible

Description	31.12.2013 (en €)
Montant de la trésorerie	19 540 364
Montants titre 1 reportés de 2013 (C8)	131 367
Montants titre 2 reportés de 2013 (C8)	231 200
Montants titre 3 reportés (crédits dissociés)	12 100 105
Réserve libre	7 077 692

L'écart de 7,07 millions d'euros constitue ce qu'on appelle la «réserve disponible» – essentiellement le montant tampon de la réserve de trésorerie disponible à l'Office, une fois tous les engagements payés<sup>1</sup>.

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, la Réserve Disponible a diminué en 2013, principalement en raison des engagements supplémentaires nécessaires pour couvrir le niveau élevé des demandes, ce qui a plus que compensé le résultat positif de l'exercice.

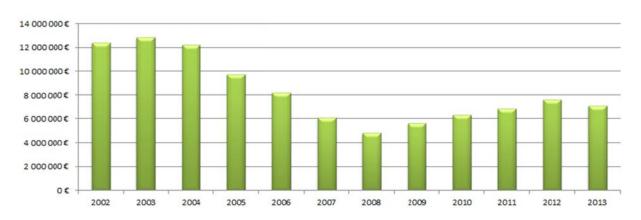


Comptes Annuels 2013 de l'OCVV

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est important de noter qu'il existe d'autres montants (tels que les salaires) qui devraient être payables dans les années à venir, en raison du statut juridique du personnel, même si les engagements budgétaires sont effectués sur une base annuelle. La réserve libre doit donc être perçue comme indicative et refléter une tendance, et non des montants définitifs.

### Évolution de la réserve disponible



L'OCVV a poursuivi sa politique de répartition des investissements entre plusieurs établissements. Fin 2013, la trésorerie de l'Office était répartie à parts égales entre 6 banques. Ces investissements continuent à être gérés à court terme en fonction de la politique de trésorerie de l'Office. Seuls 2 investissements dépassent les 12 mois, afin d'obtenir un peu plus d'intérêts que ce qui est généralement proposé avec un taux à court terme, ceux-ci étant particulièrement bas à l'heure actuelle.



#### **CONCLUSION**

En 2013 l'OCVV a connu des taux record de nouvelles demandes. Ceci combiné avec des recettes relativement stables, a permis une réduction de la réserve disponible, pour la première fois depuis 2008. Cette réduction devrait se poursuivre en 2014 puisque les effets de la réduction de la taxe annuelle à 250.00 euros continent de se faire sentir.

Les niveaux d'exécution ont été légèrement inférieurs aux années précédentes, en raison de fluctuations des demandes et de la mise en attente du cas devant la Cour de justice. Cependant, on peut dire que les finances de l'Office restent solides et les décisions prises en matière de gestion de la réserve disponible fonctionnent comme prévu.



### 2. Principes budgétaires

Le budget de l'OCVV est exécuté dans le respect des principes suivants :

Principe d'unité et de vérité budgétaire : Le budget est l'instrument qui prévoit et autorise, pour chaque exercice, l'ensemble des recettes et des dépenses estimées nécessaires de l'Office. Aucune recette ni aucune dépense ne peut être effectuée autrement que par imputation à une ligne du budget. Aucun crédit ne peut être inscrit au budget de l'Office s'il ne correspond pas à une dépense estimée nécessaire. Aucune dépense ne peut être engagée ni ordonnancée au-delà des crédits autorisés par le budget de l'Office.

Principe d'annualité : Les crédits inscrits au budget sont autorisés pour la durée d'un exercice budgétaire et doivent donc être utilisés au cours de cet exercice. Les engagements sont comptabilisés sur la base des engagements juridiques effectués jusqu'au 31 décembre. Les paiements sont comptabilisés au titre d'un exercice sur la base des paiements exécutés par le comptable au plus tard le 31 décembre de cet exercice.

Principe d'équilibre : Le budget de l'Office doit être équilibré en recettes et en dépenses.

Principe d'unité de compte : Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros. Le taux de conversion entre l'euro et d'autres devises est tiré de la revue mensuelle.

Principe d'universalité : L'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses. Toutes les recettes et les dépenses sont inscrites dans le budget pour leur montant intégral, sans contradiction entre elles.

Principe de spécialité : Les crédits sont affectés à des destinations spécifiques par titres et chapitres ; les chapitres sont à leur tour subdivisés en articles et postes.

Principe de bonne gestion financière : Les crédits budgétaires sont utilisés conformément au principe de bonne gestion financière, c'est-à-dire conformément aux principes d'économie, d'efficience et d'efficacité.

Principe de transparence : Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes dans le respect du principe de transparence. Le budget et les budgets rectificatifs, tels qu'ils ont été définitivement arrêtés, sont publiés au Journal officiel de l'OCVV dans les deux mois suivant leur adoption.



Comptes Annuels 2013 de l'OCVV

### 3. COMPTES BUDGÉTAIRES

### COMPTE DE RÉSULTAT BUDGÉTAIRE - DÉTAILLÉ

		2013	2012	% variation 2013
Recettes	- Recettes de taxes	12 919 375,00	12 634 982,50	2,25%
	- Autres Recettes	134 479,42	518 263,78	-74,05%
	Total	13 053 854,42	13 153 246,28	-0,76%
Dépenses	Titre 1 Dépenses depersonnel	-5 809 026,96	-5 557 034,10	4,53%
	Titre 2 Dépenses administratives	-1 089 462,23	-986 175,47	10,47%
	Titre 3 Dépenses opérationnelles	-5 856 655,17	-5 198 142,32	12,67%
	Total	-12 755 144,36	-11 741 351,89	8,63%
Résultat bi	udgétaire 2013	298 710,06	1 411 894,39	-78,84%
Résultatnor	n budgétaire	40 009,24	137 508,05	-70,90%
Résultat n	et de l'année	338 719,30	1 549 402,44	-78,14%



### RECETTES BUDGÉTAIRES

Articles Budget.	Description	Budget après RSB et transferts	Recettes déclarées en 2013	Recettes collectées en 2013	Écart par rapport au budget (%)
1000	Taxes et surtaxes collectées	12 460 000	12 919 375	12 919 375	3,69 %
3000	Réserve pour déficit	1 977 0000			-
5000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	12 000	4 596	4 596	- 61,70 %
9100	Recettes diverses (recettes financières essentiellement)	150 000	129 883	129 883	- 13,41 %
9300	Programme multi-bénéficiaires	200 000			- 100%
	Total	14 799 000	13 053 854	13 053 854	



### RÉSULTAT BUDGÉTAIRE - RAPPORTS DÉTAILLÉS

### CRÉDITS D'ENGAGEMENTS 2013

Titre	Article Budgétaire	Description	Budget initial	Révisions budgétaires	Transferts budgétaires	Budget final	Engagé	% Engagé	Annulé
Titre 1	E1100	Personnel	5 700 000	200 000	-2 000,00	5 898 000,00	5 382 374,37	91,3%	515 625,63
	E1200	Formation	80 000	30 000	0,00	110 000,00	105 933,60	96,3%	4 066,40
	E1300	Frais de déplacement	210 000	30 000	0,00	240 000,00	209 248,32	87,2%	30 751,68
	E1400	Intérimaire	20 000	70 000	2 000,00	92 000,00	91 950,12	99,9%	49,88
	E1500	Assistance/soutien	12 000	5 000	0,00	17 000,00	14 422,48	84,8%	2 577,52
	E1700	Frais de représentation	10 000	0	0,00	10 000,00	5 098,07	51,0%	4 901,93
	Total		6 032 000	335 000	0,00	6 367 000,00	5 809 026,96	91,2%	557 973,04
Titre 2	E2000	Immeubles	300 000	0	0,00	300 000,00	226 395,29	75,5%	73 604,71
	E2100	Dépenses informatique	350 000	0	0,00	350 000,00	315 488,18	90,1%	34 511,82
	E2200	Equipements divers	70 000	0	0,00	70 000,00	51 915,77	74,2%	18 084,23
	E2300	Administration générale	100 000	0	0,00	100 000,00	69 333,62	69,3%	30 666,38
	E2400	Affranchissement et télécom.	100 000	0	0,00	100 000,00	79 943,13	79,9%	20 056,87
	E2500	Réunion et conseil	330 000	0	0,00	330 000,00	231 602,46	70,2%	98 397,54
	E2600	Audit et évaluation	150 000	0	0,00	150 000,00	114 783,78	76,5%	35 216,22
	Total		1 400 000	0	0,00	1 400 000,00	1 089 462,23	77,8%	310 537,77
Title 3	E3000	Dépenses d'examen	6 200 000	1 300 000	0,00	7 500 000,00	6 620 064,23	88,3%	879 935,77
	E3200	Rapports d'examen	312 000	20 000	0,00	332 000,00	283 920,00	85,5%	48 080,00
	E3400	Publications	150 000	0	0,00	150 000,00	119 342,30	79,6%	30 657,70
	E3500	Etudes	400 000	0	0,00	400 000,00	20 203,60	5,1%	379 796,40
	E3600	Conseillers spéciaux	90 000	0	0,00	90 000,00	88 599,21	98,4%	1 400,79
	E3700	Prog. Multi-bénéficiaire	200 000	0	0,00	200 000,00	68 006,54	34,0%	131 993,46
	Total		7 352 000	1 320 000	0,00	8 672 000,00	7 200 135,88	83,0%	1 471 864,12
Grand	Total		14 784 000	1 655 000	0,00	16 439 000,00	14 098 625,07	85,8%	2 340 374,93



### CRÉDIT DE PAIEMENTS 2013

		Budget de paiement initial	Modifications budgétaires	Transferts budgétaires	Budget final	Exécution budgétaire	Exécution %	Payé en 2013	Reporté à 2014 (C8)	Annulation	Annulation %
Titre 1	Assistance/soutien	12 000,00	5 000,00	0,00	17 000,00	14 422,48	84,8%	11 010,87	3 411,61	2 577,52	15,2%
Dépenses de personnel	Formation	80 000,00	30 000,00	0,00	110 000,00	105 933,60	96,3%	22 565,70	83 367,90	4 066,40	3,7%
•	Frais de déplacement	210 000,00	30 000,00	0,00	240 000,00	209 248,32	87,2%	201 248,32	8 000,00	30 751,68	12,8%
	Frais de représentation	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	5 098,07	51,0%	4 739,07	359,00	4 901,93	49,0%
	Intérimaire	20 000,00	70 000,00	2 000,00	92 000,00	91 950,12	99,9%	86 418,72	5 531,40	49,88	0,1%
	Personnel	5 700 000,00	200 000,00	-2 000,00	5 898 000,00	5 382 374,37	91,3%	5 351 677,36	30 697,01	515 625,63	8,7%
	Total	6 032 000,00	335 000,00	0,00	6 367 000,00	5 809 026,96	91,2%	5 677 660,04	131 366,92	557 973,04	8,8%
Titre 2	Administration générale	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	69 333,62	69,3%	50 524,62	18 809,00	30 666,38	30,7%
Dépenses administratives	Affranchissement et télécom.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	79 943,13	79,9%	68 692,13	11 251,00	20 056,87	20,1%
	Audit et évaluation	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	114 783,78	76,5%	114 783,78	0,00	35 216,22	23,5%
	Dépenses informatique	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	315 488,18	90,1%	260 415,17	55 073,01	34 511,82	9,9%
	Equipements divers	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	51 915,77	74,2%	48 036,33	3 879,44	18 084,23	25,8%
	Immeubles	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	226 395,29	75,5%	150 578,92	75 816,37	73 604,71	24,5%
	Réunion et conseil	330 000,00	0,00	0,00	330 000,00	231 602,46	70,2%	165 231,08	66 371,38	98 397,54	29,8%
	Total	1 400 000,00	0,00	0,00	1 400 000,00	1 089 462,23	77,8%	858 262,03	231 200,20	310 537,77	22,2%
Titre 3	Conseillers spéciaux	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	73 354,97	81,5%	73 354,97	0,00	16 645,03	18,5%
Dépenses opérationnelles	Dépenses d'examen	5 700 000,00	400 000,00	0,00	6 100 000,00	5 256 270,58	86,2%	5 256 270,58	0,00	843 729,42	13,8%
·	Etudes	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	66 749,35	44,5%	66 749,35	0,00	83 250,65	55,5%
	Prog. Multi-bénéficiaire	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	61 531,19	30,8%	61 531,19	0,00	138 468,81	69,2%
	Publications	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	116 749,08	77,8%	116 749,08	0,00	33 250,92	22,2%
	Rapports d'examen	327 000,00	15 000,00	0,00	342 000,00	282 000,00	82,5%	282 000,00	0,00	60 000,00	17,5%
	Total	6 617 000,00	415 000,00	0,00	7 032 000,00	5 856 655,17	83,3%	5 856 655,17	0,00	1 175 344,83	16,7%
Grand Total		14 049 000,00	750 000,00	0,00	14 799 000,00	12 755 144,36	86,2%	12 392 577,24	362 567,12	2 043 855,64	13,8%

### RESULTAT BUDGETAIRE DES CREDITS NON-DIFFERENCIES REPORTE (C8)

Titre	Article Budgétaire	Description	Budget final	Payments	% Payé	Annulation crédits C8
Titre 1	E1100	Personnel	14 760,74	12 605,60	85%	2 155,14
	E1200	Formation	40 278,00	39 734,00	99%	544,00
	E1300	Frais de déplacement	7 173,73	7 173,73	100%	0,00
	E1400	Intérimaire	0,00	0,00	0%	0,00
	E1500	Assistance/soutien	4 507,89	3 575,61	79%	932,28
	E1700	Frais de représentation	0,00	0,00	0%	0,00
	Total		66 720,36	63 088,94	95%	3 631,42
Titre 2	E2000	Immeubles	38 504,08	28 978,21	75%	9 525,87
	E2100	Dépenses informatique	135 872,49	120 557,35	89%	15 315,14
	E2200	Equipements divers	2 617,31	2 462,31	94%	155,00
	E2300	Administration générale	16 926,84	14 624,00	86%	2 302,84
	E2400	Affranchissement et télécom.	11 318,12	10 059,00	89%	1 259,12
	E2500	Réunion et conseil	55 504,47	47 684,62	86%	7 819,85
	E2600	Audit et évaluation	25 200,00	25 200,00	100%	0,00
	Total		285 943,31	249 565,49	87%	36 377,82
Grand	Total		352 663,67	312 654,43	89%	40 009,24

## 4. COMPTES FINANCIERS:

### BILAN:

			Note	2013	2012
Actif	Immobilisations	Actifs incorporels	1	48,609.00	32,725.99
		Actifs corporels	2	3,934,252.98	4,154,531.00
		Investissement à moyen terme	3	4,512,600.00	4,580,000.00
		Total		8,495,461.98	8,767,256.99
	Actifs circulants	Créance à court terme	4	3,222,704.28	3,372,210.83
		Trésorerie	5	15,027,764.11	14,710,872.05
		Autres créances	6	158,940.88	74,690.73
		Total		18,409,409.27	18,157,773.61
	Total			26,904,871.25	26,925,030.60
Passif	Résultat accumulé	Bénéfice pour l'exercice		146,374.33	641,741.89
		Réserve		14,599,517.49	13,957,775.60
		Total		14,745,891.82	14,599,517.49
	Dettes et charges à payer	Charges à payer et recettes repo	rtées 7	11,829,323.17	11,961,785.91
		Dettes courantes	8	186,256.26	245,976.61
		Provision à court terme	9	143,400.00	117,750.59
		Total		12,158,979.43	12,325,513.11
	Total			26,904,871.25	26,925,030.60

### COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE :

		2013	2012
Recettes	Recettes de taxes	12,650,720.74	12,649,014.68
	Recettes provenant du fonctionnement administra	4,745.46	4,852.43
	Recettes de subventions	64,151.11	93,849.24
	Total	12,719,617.31	12,747,716.35
Dépenses	Dépenses opérationnelles	(5,775,160.93)	(5,537,273.76)
	Salaires et charges sociales	(5,493,216.64)	(5,529,363.61)
	Frais généraux	(1,238,213.00)	(1,005,208.33)
	Dépréciation d'actifs	(276,240.37)	(339,151.61)
	Total	(12,782,830.94)	(12,410,997.31)
Résultat		(63,213.63)	336,719.04
Recettes financières	Intêret	209,339.37	304,222.27
	Recettes financières divers	4,794.17	9,531.16
	Total	214,133.54	313,753.43
Dépenses financières	Charges bancaires	(4,545.58)	(8,730.58)
	Total	(4,545.58)	(8,730.58)
Résultat		209,587.96	305,022.85
Itat économique de l'a	année	146,374.33	641,741.89

# CASH FLOW (MÉTHODE INDIRECTE)

	2013	2012
Flux de trésorerie des activités ordinaires	146 374.33	641 741.89
Activités opérationnelles		
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles) +	22 568,02	69 093,90
Amortissements (immobilisations corporelles) +	253 672,35	270 057,71
Augmentation/ (baisse) des provisions pour risques et charges	25 649,41	29 720,00
(Augmentation)/ baisse des créances à long terme	67 400,00	-3 727,74
(Augmentation)/ baisse des créances à court terme	65 256,40	-341 186,32
(Augmentation)/ baisse des créances relatives aux entités communautaires consolidées		
Augmentation/ (baisse) des dettes	-192 183,09	942 912,30
Flux de trésorerie net des activités opérationnelles	388 737,42	1 608 611,74
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-71 987,82	-60 109,20
Bénéfice/perte sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	142,46	-69 534,11
Flux de trésorerie net des activités d'investissement	-71 845,36	-129 643,31
		,
Augmentation/ (baisse) nette de la trésorerie	316 892,06	1 478 968,43
Trésorerie et assimilé disponible au début de la période	14 710 872,05	13 231 903,62
Trésorerie et assimilé disponible à la fin de la période	15 027 764,11	14 710 872,05

### RECONCILIATION DU RESULTAT ECONOMIQUE AVEC LE RESULTAT BUDGETAIRE

	signe +/-	montant
Résultat économique (+ pour le bénéfice et - pour le déficit)	+/-	146 374,33
Ajustements de fin d'exercice (extourne 31.12.N-1)	-	-10 794 438,82
Ajustements de fin d'exercice (au 31.12.N)	+	10 615 693,19
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	+	276 240,37
Recettes de 2013 en compte 7 non encore reçues	_	-2 813 308,50
Paiements réalisés sur les engagements reportés	+	312 654,43
Achat d'immobilisations (moins montants non payés)	-	-71 987,82
Recettes antérieurs à 2013 et reçues dans l'année	+	2 990 050,00
Report d'engagement à 2014	-	-362 567,12
Annulation des engagements reportés de l'année précédente	+	40 009,24
total		338 719,30
Résultat budgétaire (+ pour le bénéfice)		338 719,30
Ecart non expliqué		0,00

### 5. Notes annexes aux états financiers

### 1. Immobilisations incorporelles 2013

		Logiciels informatiques	Immobilisations Incorporelles en cours	Total
Valeurs comptables brutes 01.01.2013	+	648 852,31		648 852,31
Acquisitions 2013	+	38 451,03		38 451,03
Cessions 2013	-	- 71 590,74		- 71 590,74
Transferts entre rubriques	+/-			
Autres changements	+/-			
Valeurs comptables brutes 31.12.2013		615 712,60		615 712,60
Amortissements cumulés 01.01.2013	-	- 616 126,32		- 616 126,32
Amortissement 2013	-	- 22 568,02		
Reprise sur amortissement	+			
Amortissement sur cessions	+/-	71 590,74		71 590,74
Moins value	+/-			
Amortissements cumulés 31.12.2013		567 103,74		567 103,74
Valeurs comptables nettes 31.12.2013		48 609,00		48 609,00

### 2. Immobilisations corporelles 2013

		Terrains	Bâtiments	Installations et équipements	Matériel informatique	Actifs en cours	Total
Valeurs comptables brutes 01.01.2013	+	292 220,00	5 393 091,47	340 152,23	367 583,46		6 393 047,16
Acquisitions 2013	+			12 296,61	21 240,18		35 536,79
Cessions 2013	-			- 8 068,10	- 84 708,00		92 776,10
Transferts entre rubriques	+/-						-
Autres changements	+/-						
Valeurs comptables brutes 31.12.2013		292 220,00	5 393 091,47	344 380,74	304 115,64		6 333 807,85
Amortissements cumulés 01.01.2013	<u> </u>	-	-1 609 886,43	-292 730,31	-335 899,42		- 2 238 516.16
Amortissement 2013	-		-215 562,14	-14 834,04	-23 276,17		253 672.35
Reprise sur amortissement	+						-
Amortissement sur cessions	+			7 925,64	84 708,00		92 633.64
Amortissements cumulés 31.12.2013		-	-1 825 448,57	-299 638,71	-274 467,59		- 2 399 554,87
Valeurs comptables nettes 31.12.2013		292 220,00	3 567 642.90	44 742,03	29648,05		3 934 252,98

### 3. Investissement à moyen terme

	2013	2012
Investissement à moyen terme	4,512,600.00	4,580,000.00
	4,512,600.00	4,580,000.00

### 4. Créances à court terme 2013

	2013	2012
Clients	2,985,070.87	3,177,000.59
TVA	177,872.89	137,755.60
Charges reportées	59,760.52	57,454.64
Total	3,222,704.28	3,372,210.83

### 5. Trésorerie 2013

Description	2013	2012
Investissements à court terme	11,111,864.36	11,695,222.78
Comptes courants	3,877,781.13	2,969,807.60
Regie d'avance	37,318.62	45,366.84
Caisse	800.00	474.83
Total	15,027,764.11	14,710,872.05

Les investissements à court terme représentent des placements inférieurs à un an en Certificats de Dépôts à Négociés (CDN) ou sur comptes de dépôts à terme.

	2013	2012
BNP - Placement à court terme	3 678 000,00	4 156 600,00
BARCLAYS - Placement à court terme	1 272 198,33	2 115 662,51
HSBC - Placement à court terme	3 863 500,00	4 147 000,00
LCL - Placement à court terme	1 298 166,03	1 275 960,27
C.E Placement à court terme	1 000 000,00	
CRCA - Placement à court terme		
Grand total	11 111 864,36	11 695 222,78



### 6. Autres créances 2013

	2013	2012
Intérêts à recevoir	158,940.88	74,690.73
Total	158,940.88	74,690.73

### 7. Charges à payer et recettes reportées 2013

	2013	2012
Deferred income	7,982,317.57	7,890,404.81
Invoices to be received	3,489,297.12	3,566,307.46
Suspense account	24,296.27	47,323.98
Accrued holidays	109,608.37	128,928.71
Charge accounts	185,021.19	225,887.19
Pre-financing received	38,782.65	102,933.76
Total	11,829,323.17	11,961,785.91

### 8. Dettes courantes à payer

	2013	2012
Comptes créditeur divers	164,393.89	242,993.06
Fournisseurs	21,862.37	2,983.55
Total	186,256.26	245,976.61

### 9. Provision à court terme

	2013	2012
Provision pour clients douteux	143,400.00	117,750.59
Grand Total	143,400.00	117,750.59

### 10. Evolution du capital 2013

	2013	2012
Reserve	14,599,517.49	13,957,775.60
Profit / perte de l'année	146,374.33	641,741.89
Réserves cumulées fin 2013	14,745,891.82	14,599,517.49



#### 11. Autres informations

### **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

A la clôture, le montant total des engagements ouverts sur le titre 3 (dépenses opérationnelles) était de 12 100 105 euros et pour les crédits reportées des titres 1 et 2 de 362 567 euros. Sur ces deux montants, 3 489 297 euros se rapportent à des travaux effectués en 2013 ou avant, mais non encore facturés. Cette somme a déjà été comptabilisée dans les comptes financiers en provision. Le solde de **8 973 375 euros** correspond à des engagements déjà effectués, qui seront réalisés dans le futur. Ces dépenses de financements futures sont des engagements financiers existants dont la date de soumission du matériel est prévue pour les exercices à venir. Aucun de ces engagements n'est pour le moment constaté dans le passif des comptes financiers de l'OCVV, puisque les demandeurs pourraient encore annuler l'examen avant la date de soumission du matériel. Ils sont toutefois considérés comme des engagements hors bilan.

Contrats de location longue durée (photocopieurs) : un montant de 16 728 euros, avec extension au-delà de l'année considérée.



#### 6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Conformément au règlement financier (CE, Euratom) n°1605/2002 du Conseil du 25 juin 2002, modifié par les règlements (CE, Euratom) n° 1995/2006 du Conseil du 13 décembre 2006 et (CE) n° 1525/2007 du 17 décembre 2007, les états financiers de l'OCVV² pour l'exercice 2013 sont établis sur la base des règles comptables communautaires, qui adaptent les normes comptables internationales pour le secteur public (et, dans certains cas, les normes internationales d'information financière) à l'environnement spécifique des Communautés³, tandis que les «Rapports sur l'exécution du budget» continuent d'être fondés essentiellement sur les mouvements de trésorerie.

Les comptes sont préparés pour l'exercice budgétaire qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et s'achève le 31 décembre 2013.

#### **PRINCIPES COMPTABLES**

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, le résultat et les flux de trésorerie d'une entité, utiles à un large éventail d'utilisateurs. Dans le cas de l'OCVV, les objectifs sont plus spécifiquement de procurer des informations servant à la prise de décisions et de rendre des comptes quant à l'utilisation des ressources placées sous sa responsabilité.

Conformément à l'article 124 du règlement financier, l'OCVV applique les principes comptables suivants pour établir les états financiers :

- la continuité des activités,
- la prudence,
- la permanence des méthodes comptables,
- la comparabilité des informations,
- l'importance relative,
- la non-compensation,
- la prééminence du fond sur la forme,
- la comptabilité d'exercice.

Les règles comptables adoptées s'inspirent des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) publiées par l'IFAC (International Federation of Accountants) ou, à défaut, des normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).



Comptes provisoires 2013 de l'OCVV

Les états financiers se composent du bilan, du compte de résultat économique, du tableau des flux de trésorerie, de l'état de l'évolution de l'actif net et des notes annexes.

#### **BILAN**

### Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels informatiques sont inscrites à l'actif du bilan sur la base de leur coût, diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile estimée, soit quatre ans.

### Immobilisations corporelles (propriétés, installations et outillage)

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition d'une immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'agence et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat économique de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortis, leur durée de vie étant considérée comme illimitée. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties, puisqu'elles ne sont pas encore disponibles pour utilisation. L'amortissement des autres actifs est calculé selon la méthode linéaire, de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée, comme suit :

#### Taux d'amortissement :

Type de biens	Taux d'amortissement
	linéaire
Immeubles	4 %
Mobilier	12.5 %
Autres installations et accessoires	25 %
Matériel de transport	25 %
Matériel informatique	33 %

Les plus-values et moins-values de cession sont déterminées en comparant le produit de la cession diminué des frais de cession à la valeur comptable du bien. Elles sont portées au compte de résultat économique.



### Actifs financiers à moyen terme

L'office investit une partie de ses réserves disponibles dans des portefeuilles d'obligation d'Etat. Ces portefeuilles, divisés en unités qui sont cotés chaque jour, sont « Disponible-à-vendre » et sont de sorte que l'évaluation de leur valeur soit prise directement à l'équité dans le bilan en accord avec la règle de comptabilité numéro 11 de la Commission Européenne. La reconnaissance d'un gain ou d'une perte aura lieu lors de la vente (partielle ou totale) du portefeuille.

Pour les actifs tenus-à-maturité (dépôts négociés avec une date d'expiration supérieure à un an), les intérêts sont enregistrés sur une base d'accroissement.

#### Pertes de valeurs sur actifs non financiers

Les actifs qui ont une durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'un amortissement et subissent chaque année un test de dépréciation. Les actifs faisant l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un évènement ou un changement de circonstances donne à penser que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif diminuée des frais de vente et de sa valeur d'utilité.

#### Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur initiale diminuée des dépréciations pour perte de valeur. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que l'OCVV ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et son montant recouvrable, à savoir la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, calculée sur la base du taux d'intérêt proposé par le marché à des emprunteurs similaires. La dépréciation est constatée dans le compte de résultat économique.

### Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont définies comme des actifs courants. Elles comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides.

### Obligations au titre du régime de pension

Les obligations au titre du régime de pension de l'OCVV sont administrées par et comptabilisées en passif dans les comptes des Communautés européennes qui gèrent un régime de pension à prestations définies. Les régimes de pension à prestations définies fixent généralement le montant des prestations dont un membre du personnel bénéficiera une fois à la retraite. Ce montant dépend en général d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et la rémunération.



#### Comptes créditeurs

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception de la facture pour le montant initial de celle-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'OCVV et acceptés par celui-ci.

Charges à payer/produits à recevoir et charges et produits à reporter

Un élément essentiel de la comptabilité d'exercice consiste à veiller à ce que les transactions soient comptabilisées sur la période comptable à laquelle elles se rapportent. C'est ce qu'on appelle la coupure, ou la séparation, des exercices.

À cet égard, l'OCVV applique les règles comptables des Communautés européennes. Dans le cadre des règles comptables des Communautés européennes, les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. À la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base du montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Le calcul des charges à payer est effectué conformément aux lignes directrices opérationnelles et pratiques publiées par la Commission, qui visent à faire en sorte que les états financiers fournissent une image fidèle de la situation.

Les produits sont également comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rattachent.

Par ailleurs, lorsque, en fin d'exercice, une facture a été envoyée alors que le service n'a pas encore été rendu (ou que les biens n'ont pas encore été livrés), le produit correspondant est reporté et sera comptabilisé lors de l'exercice comptable suivant.

### COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

#### **Produits**

Le produit de la vente de biens est comptabilisé lorsque les risques et avantages ont été transférés à l'acheteur. En ce qui concerne l'OCVV, il s'agit du moment où l'agence émet une facture ou un ordre de recouvrement.

### Produits et charges d'intérêt

Les produits et charges d'intérêt sont comptabilisés au compte de résultat économique de l'exercice pertinent.

#### Dépenses

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que des achats de biens ou de services sont comptabilisées lorsque les fournitures sont livrées/les services sont fournis et accepté(e)s par l'OCVV. Elles sont évaluées au coût de facturation initial.

Comptes provisoires 2013 de l'OCVV

